

Réunion publique d'information sur les travaux de dépollution des sols de la zac de la paix : Mardi 12 mars 19h Salle de l'Etincelle - Algrange



Dans le cadre des travaux de requalification de la zac de la Paix à Algrange, la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch (CAVF) va entamer des travaux de dépollution des sols. Afin d'expliquer à la population la mise en oeuvre de ce chantier qui va durer 1 an, une réunion d'information est organisée le mardi 12 mars à 19h à la salle de l'Etincelle à Algrange.

Créée en 2016, la ZAC de la Paix connaîtra la construction d'environ 500 logements d'ici 2030 dont 30% de logements sociaux, selon une logique de développement durable et d'intégration du nouveau quartier sur la ville et de reconversion de la friche industrielle.

L'ensemble du site a fait l'objet d'investigations nombreuses et très détaillées afin de sécuriser cette ancienne zone industrielle sidérurgique. Toutefois, il subsiste un secteur d'environ 500 m² qui nécessite une dépollution complémentaire afin de rendre les terres compatibles avec l'usage résidentiel. Cette zone de travaux est située à proximité de la salle omnisport de l'Etincelle à Algrange et du Lotissement « Les 4 Mines ».

Le chantier de dépollution emploiera la technique du "landfarming" permettant de traiter la zone sur place et ainsi de réduire la circulation des poids lourds à travers Algrange. Aucune terre souillée par des hydrocarbures, ne sera évacuée du site. Il s'agira dans un premier temps de préparer la zone du site

qui accueillera les terres à traiter et ensuite d'entamer les travaux de terrassement pour aller récupérer les terres souillées jusqu'à 6 mètres de profondeur. Ces dernières seront étalées sur des bâches imperméables et seront mélangées à du compost pour activer la dégradation microbienne naturelle.

Pour que ce chantier se déroule dans les meilleures conditions, un périmètre de sécurité est mis en place pour éviter toute éventuelle gêne (poussières, bruits, odeurs).

Le coût global de l'opération (maîtrise d'œuvre et travaux) sera de 233 994,50 € hors taxes. La CAVF bénéficie d'une aide de la Région Grand-Est au titre du dispositif « friches » pour un montant de 75 000 €.

Cette réunion se fera en présence des élus, des services de la CAVF, de l'entreprise BIOGENIE EUROPE SA en charge des travaux et de SODEVAM, concessionnaire de l'opération d'aménagement de la zone.

à retenir :

Réunion publique

Mardi 12 mars 2018 - 19h

Salle polyvalente l'Etincelle - Algrange